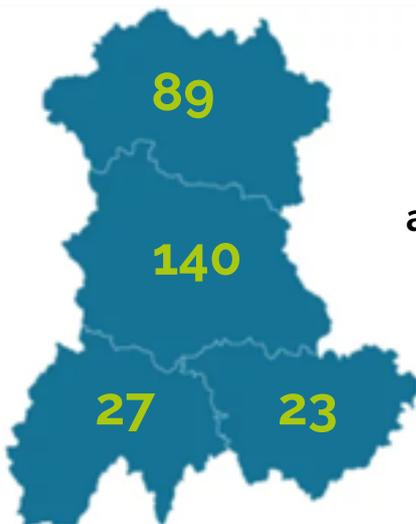


RAPPORT D'ACTIVITÉ

de l'association Solidarité Paysans En Auvergne

ANNÉE 2024



279
accompagnements
dans toute
Auvergne

SOLIDARITÉ PAYSANS

UNE ASSOCIATION RECONNUE
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

CRÉÉE PAR DES AGRICULTRICES
ET AGRICULTEURS,

POUR L'ACCOMPAGNEMENT
D'AGRICULTRICES ET
AGRICULTEURS
EN DIFFICULTÉ,

DANS UN MOUVEMENT DE
SOLIDARITÉ ENTRE PAIRS.

SOLIDARITÉ PAYSANS

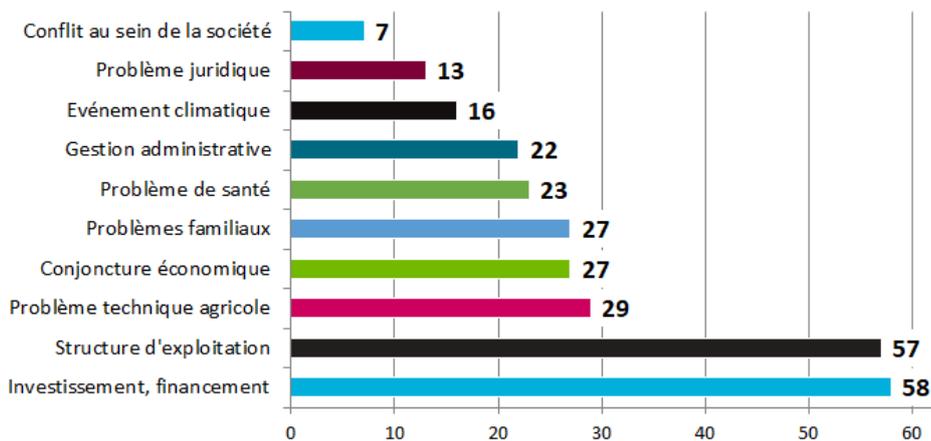
L'action de Solidarité Paysans est d'envergure nationale : depuis plus de 30 ans, des associations de défense et d'accompagnement des agriculteurs se sont créées sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Depuis 2005 en Auvergne, des accompagnatrices et accompagnateurs professionnels et bénévoles soutiennent les agricultrices et agriculteurs qui font appel à Solidarité Paysans. Depuis 2012, l'association accompagne aussi des bénéficiaires du RSA inscrits à la MSA.

La reconstruction de la dignité, la recherche de l'autonomie et l'accès au droit sont au cœur de notre métier. Nous travaillons en complémentarité avec les autres acteurs du monde agricole (OPA, MSA, acteurs de la justice, autres associations...). Un chiffre dont nous sommes fiers : 90% des personnes accompagnées réussissent à maintenir leur activité sur leur ferme.

· 2024 AUVERGNE ·
279 accompagnements dont 97 nouveaux
Représentant 331 personnes au total
Une équipe de 7 salarié·e·s (4,4 ETP)
110 bénévoles impliqué·e·s dans les accompagnements et la vie associative

L'ORIGINE DES DIFFICULTÉS



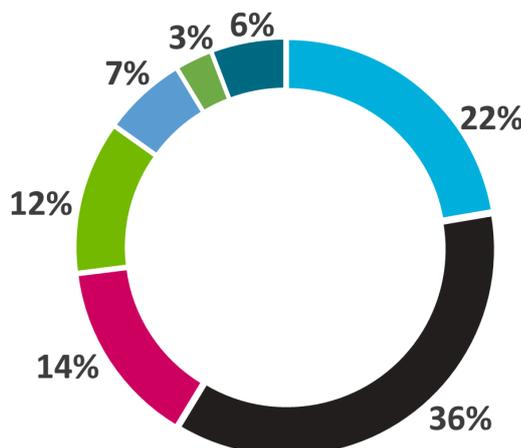
Les difficultés financières incitent à faire appel à l'association, mais elles ne sont souvent qu'un symptôme d'une situation complexe dont les origines sont multiples : rentabilité de l'outil de production, retards administratifs, relationnel dégradé... À cela s'ajoutent parfois des problèmes d'ordre personnel, familial ou des parcours de vie difficiles.

LES TYPES D'INTERVENTIONS

La frontière entre la vie professionnelle et la vie personnelle reste ténue dans la profession agricole. Le traitement des difficultés rencontrées sur les exploitations ne va pas sans interroger le projet de vie de la personne et de sa famille.

Solidarité Paysans apporte un soutien professionnel dans les démarches administratives (mise à jour des déclarations, tri administratif, demandes d'aide financière...) mais aussi dans le traitement de la dette, lors des négociations à l'amiable et procédures collectives.

L'association accompagne les réflexions des agricultrices et agriculteurs, qui restent maîtres de leurs décisions.

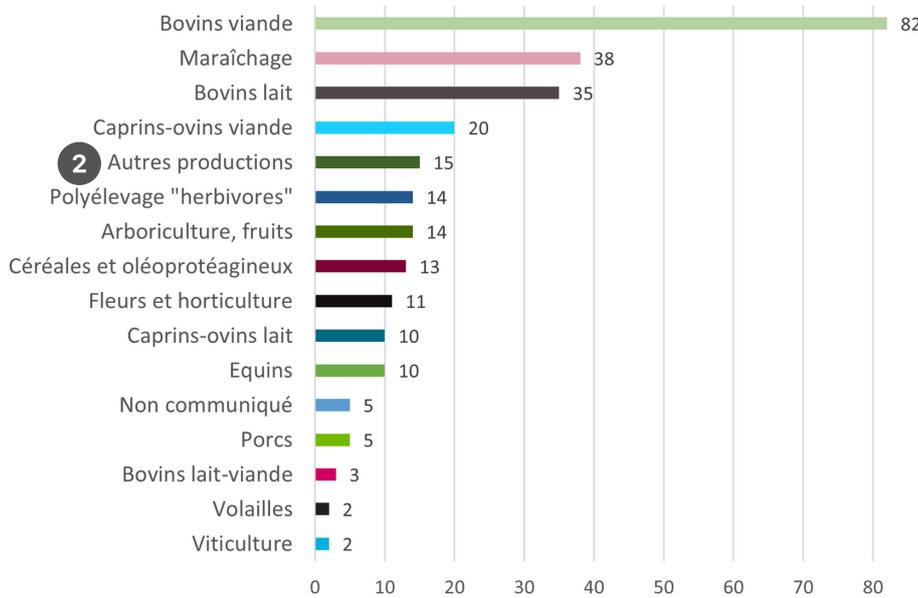


- Traitement de la dette
- Réflexion pro et projet perso
- Soutien administratif
- Accompagnement humain et accès aux droits sociaux
- Suivi post-crise
- Juridique (hors proc. col.)
- Demande ponctuelle

1

EN AUVERGNE

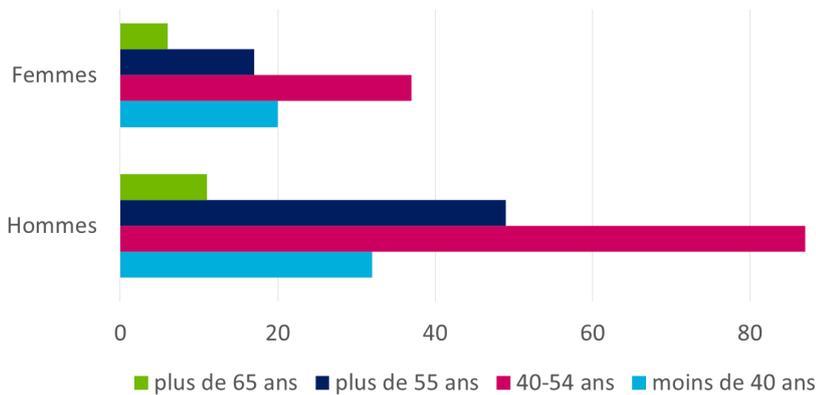
LES PRODUCTIONS



Les accompagnements réalisés par Solidarité Paysans en Auvergne (SPEA) sont à l'image des productions dominantes sur le territoire auvergnat : **l'élevage reste le secteur le plus représenté**. Malgré la dimension historique de ces productions au sein de notre région, elles semblent de plus en plus ébranlées par les chocs récurrents (fluctuation des prix, épizooties...).

Le maraîchage occupe une place croissante d'année en année, fortement impacté par les aléas climatiques.

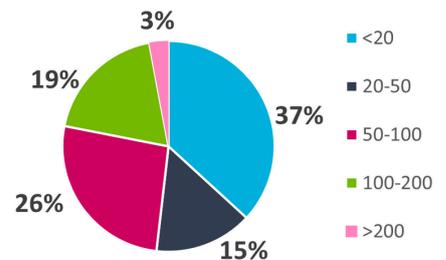
PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNÉ·ES



Près de la moitié des personnes accompagnées ont entre 40 et 54 ans, tandis que les moins de 40 ans représentent 20% d'entre elles, femmes et hommes confondus. **31% des accompagnements concernent des femmes** : un chiffre qui fait écho aux statistiques nationales (29% des actifs permanents agricoles sont des femmes en 2020, source Agreste Graphagri).

Origine des contacts : via le bouche à oreilles dans 17% des cas, les médias ou le site internet (15%), mais aussi via nos partenaires opérationnels (15%) : **COMMUNIQUONS !**

SURFACES DES FERMES (HA)



La surface moyenne des fermes accompagnées est de 61 hectares (ha), proche de la moyenne régionale de 59 ha sur l'ensemble des fermes (Recensement Agricole 2020).

La surface de plus de la moitié d'entre elles est de moins de 50 ha, et 45% font entre 50 et 200 ha. Seules 3% des fermes accompagnées ont une surface de plus de 200 ha.

- 1 Procédures collectives : Règlement Amiable Judiciaire, Redressement Judiciaire, Liquidation Judiciaire. Ces accompagnements représentent 10% du total en 2024 ; ils sont souvent complexes et nécessitent un nombre d'heures important.
- 2 Autres productions : peu fréquentes parmi nos accompagnements, comme apiculture, élevage canin ou félin, pisciculture, escargots etc.

LES DYNAMIQUES COLLECTIVES À L'OEUVRE



Les accompagnements collectifs, en complément des suivis individuels, se poursuivent. Trois groupes sont constitués, répartis dans les Combrailles, dans le Livradois et dans l'Allier, chacun sur une thématique différente (bovin lait, groupe de femmes agricultrices et femmes d'agriculteurs, et adaptation au changement climatique en élevage).

Pour ce projet, l'association a travaillé elle-même en collectif, au travers d'un portage multiacteurs avec l'INRAE, Solidarité Paysans Rhône-Alpes, l'ADDEAR 42, la FR CIVAM Auvergne, VetAgro Sup et le SMAD des Combrailles.

Un autre projet, avec la délégation Cantal-Puy-de-Dôme du Secours Catholique, a permis de développer des alliances locales de solidarités. La complémentarité entre nos structures a été mise en valeur et des liens durables se sont créés, au bénéfice des personnes accompagnées.



COMMUNICATION, PRÉVENTION, FORMATIONS



11 rencontres avec nos partenaires opérationnels : comités de prévention du mal-être agricole dans les 4 départements, cellule AED dans le Puy-de-Dôme, cellule Déshérence dans l'Allier, travailleurs sociaux de la MSA Auvergne.

15 temps de formation des bénévoles et de relecture de la pratique, supervisés par des psychothérapeutes.

5 interventions pédagogiques dans des établissements d'enseignement agricole : action de prévention des difficultés, auprès de futurs installés.

20 projections-débats ou tenue de stand : sensibilisation du grand public aux difficultés en agriculture.

2 numéros du « Tintamarre », journal de la vie associative des départements et de la région : informations et retours sur les dernières actions en cours (à retrouver librement sur le site internet).



PAROLES D'ACCOMPAGNÉ·ES

Ils et elles le disent :

” Ils ont été à l'écoute, ils ont proposé des solutions. Ils m'ont aidé à aller au tribunal pour étaler la dette MSA, ils ont négocié un échéancier

” Je suis très très content qu'ils soient venus. Je tire mon chapeau, c'est un grand soutien et une grande aide

” Je me serais découragée s'ils ne m'avaient pas accompagnée

ILS NOUS FONT CONFIANCE !

La Fondation de France, La Fondation du Crédit Agricole Centre France, La Fondation du Crédit Coopératif, les Biocoop de Bellerive sur Allier et Riom sud ; 13 communautés de communes : Ambert Livradois-Forez, Massif du Sancy, Billom Communauté, Clermont Auvergne Métropole, Thiers Dore et Montagne, Bocage Bourbonnais, Entr'Allier Besbre et Loire, Pays de Lapalisse, Marches du Velay Rochebaron, Pays de Cayres et Pradelles, Rives du Haut Allier, Haut Lignon, Pays de Salers ; 17 communes sur toute l'Auvergne ; une trentaine de donateurs privés.

En apportant et renouvelant leur soutien financier à notre association, nos partenaires contribuent à lutter contre l'isolement des agriculteurs et agricultrices face aux difficultés et agissent contre la précarité dans le milieu agricole.

En partenariat avec :